

ANEPVV

Association Nationale d'Entraide et de Prévoyance du Vol à Voile

V 4

- 1. Préambule
- 2. Approb. CRCA 121224

SOMMAIRE

- 3. Pt financier 18122024
 - Suivi des règlements
- Placements/Trésorerie - Compte de Résultat globalisé
- Tarifs 2025
- 4. Point Moteurs
- Stock
- Planning
- 5. Accidents
 - Accidents 2025
- 6. Clubs
- Angers
- Bailleau
- Besançon
- CNVV - Salon de Provence
- Sézanne
- 7. Aides au clubs
- Elan Planeur Saint Quentin
- Villefranche/Saône
- 8. ARAPA
- 9. Pièces Centrair AAE
- 10. Hangar Nicolas
- 11. Charte graphique
- 12. Mise à jour Logiciel
- 13. ARCHIVES

14. QUESTIONS ET **POINTS DIVERS**

- Projet Antennes 5G
- Tickets restaurant
- Intervenants
- Sortants CA - CandidatsCA
- Sortants Vérificateurs
- Candidats Vérificateurs
- Congés Collaboratrices
- Tour de table
- Horaires des collaboratrices

15. Date à retenir

Présents Présentiel Christian BON Bertrand BECKER Georges CHEVALET Gérard COUTELIER DIDIER HAUSS GILLES HUG Daniel PERCIAUX Patrick PORRET

Présents Visio conférence PIERRE ALBERTINI Joseph BOCCIARELLI GHISLAINE **FACON**

Alexandre CHAUSSE Présence Représentant FFVP JEAN-MICHEL HORRENBERGER

1. PRÉAMBULE

Début des travaux du Conseil d'Administration du 10/02/2025 à 09 h 45. En Visio Zoom: Pierre Albertini/Joseph Bocciarelli/ Ghislaine Facon.

2. APPROBATION DES COMPTES RENDUS

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 12 12 2024 est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents physique et présents en visio-conférence.

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 FEVRIER 2025

3. POINT FINANCIER 18 09 2024

SUIVI DES CLUBS:

Nombre d'associations inscrites: 151

Nombre d'associations inscrites en Prévoyance : 89 Pourcentage du suivi des règlements au 03 02 2025 :

Pourcentage du total réglé à ce jour : 99,87 % Pourcentage des clubs à jour : 100.00 % Pourcentage de clubs sans aucun règlement : 0,00 %

13 clubs doivent finaliser leur réinscription 2025. (une répartition de ces association. est mise en place pour action des membres du bureau).

PLACEMENTS et TRÉSORERIE:

Disponibilités 582 505 € Placements Long Terme 3 331 181 €

Évaluation des encours des aides à Long Terme 428 362 € Évaluation des encours des aides à Court Terme 70 000 € Valorisation siège social Sèvres. 270 000 €

Total des avoirs 4 682 050 €

Remarque:

La trésorerie reste donc stable, corrigée des variations saisonnières.

L'état de situation des associations n'appelle pas de remarques.

- La valeur globale déclarée des machines inscrites s'élève à 55 349 323 €.
- Le Fonds de réserve est stabilisé à 1 235 5498 €
- Le Fonds de réserve complémentaire s'élève à 285 664 € (cela représente 2 gros accidents)
- La RTR est en forte baisse à 37 788 €.

Deux échéances de placements en juillet et octobre 2025.

Le trésorier se rapprochera du Crédit Mutuel pour anticiper les placements financiers.

COMPTE DE RÉSULTAT GLOBALISÉ de l'exercice 2024 :

Total des Charges : 211 687 k€

Particularités

- Augmentation du prix des fournitures administratives, des charges locatives, des primes d'assurance, de la maintenance informatique, des frais d'Assemblée Générale.
- Diminutions des frais de déplacement CA, des charges sur exercices antérieur.

Total des Produits 2024 : 251 434 k€

Résultat de l'exercice 2024 : 39 747k€

TARIF FONCTIONNEMENT ET ACCIDENT:

Fonctionnement

- Notre situation financière n'appelle pas à changer les taux de fonctionnement.
- Le trésorier propose au Conseil d'Administration d'affecter le résultat 2024 comme
- une réduction d'environ 12% des frais de fonctionnement 2025 (16 200 €, estimation 2024)

- une affectation de 20 000 € au Fonds de Réserve compte 467103 Comptes Clubs Accident
- l'affectation du solde au compte 110 Report à nouveau (estimation 3 500 €) Vote d'acceptation à l'unanimité des administrateurs présents et en visio

Cette proposition sera soumise au vote de l'Assemblée Générale de Lyon.

4. POINT MOTEURS

- STOCK au 10 02 2025

CARTER

- 2 carters 4 cylindres (dont 1 pour Narbonne)
- 1 carter 6 cylindres

VILEBREQUIN

1 vilebrequin (dont 1 pour Narbonne)

ROULEMENTS

- 3 roulements 4 cylindres (dont 1 pour CNVV)

ACCESSOIRES

- 2 accessoires = 1 complet et 1 incomplet (dont 1 pour CNVV et 1 pour Narbonne)

KITS (Coût + 40% en 4 ans)

- 3 Kits incomplets (dont 1 pour CNVV et 1 pour Narbonne. (ENAC nous avance les axes)

RESTE A LIVRER

- Axes de culbuteur arbre à canne (chaque fournisseur + moteur 6 cylindres Buno)
- 1 commande d'accessoires
- 1 vilebrequin

Nous devons commander 1 ou 2 accessoires complets et 2 kits pour prévoir d'autres moteurs.

L'ENAC nous avance également les axes des culbuteurs.

Notre contact Castelnaudary Monsieur J.C.VIDAL devrait prendre sa retraite à l'été 2025. Monsieur POLASTRON devrait le remplacer.

Une visite à Castelnaudarie devrait intervenir avec Gilles et Angélique.

Concernant les moteurs ROTAX il n'y aura pas de stockage comme pour les Lycoming. Le stockage maximum de trois mois ne permet pas la mise en étagère prolongée.

PLANNING 2025 et prévisionnel

Non prévu au planning

NARBONNE Réinscription 2024

Règlement : sur fonds propre 18 500 € versé en prévoyance + aide 10 000 € sur 5 ans + 8 500 € en prévoyance négative.

Vote d'acceptation à l'unanimité des administrateurs présents et en visio

Prévu au planning

SISTERON Fin 2025

5. ACCIDENTS 2025

Pour l'année 2025 nous enregistrons 1 accident.

Le coût des accidents 2024 représente 40 % du coût moyen constaté les années habituelles.

6. CLUBS

- ANGERS - GPPA

Réinscription d'un MS 893 en 2024. Pas d'inscription planeur.

Aéronef loué dans le cadre de compétitions ou secours à des clubs affiliés à la FFVP. Une convention doit préciser que la machine sera inscrite à l'ANEPVV par le loueur.

- BAILLEAU

Ré-entoillage DR 400. Budget 70 000 €

Demande de prise en charge prévoyance.

(Situation au 31 décembre 2024 - 6000 € en Prévoyance + 54 000 € en Accident). Selon le Règlement Intérieur il est possible de réaliser un transférer d'un compte à l'autre. Le Conseil d'Administration propose de conserver 30 000 € en Accident et transférer l'exédent du solde Accident vers le compte Prévoyance.

Vote d'acceptation à l'unanimité des administrateurs présents et en visio

- BESANÇON

Le contrôle de l'association a été pris par les vélivoles.

Actuellement : Prévoyance 18 000 € / Accident 18 000 €

Divers travaux seraient à réaliser en 2025.

CNVV

Le MCR est réformé. Pas de mécanicien pour réparer et moteur fin de potentiel. Pas de pièces mécaniques disponibles.

- SALON DE PROVENCE EYGUIERES

L'aérodrome est fermé pour deux mois en attendant un gestionnaire.

L'association a inscrit tous ses aéronefs pour 2025.

Nous attendrons la confirmation de reprise d'activité pour lancer l'appel à cotisation 2025.

- SEZANNE

Le Comité Départemental gère la dissolution.

Le treuil est actuellement à Chalons sur Marne

7. AIDES AUX CLUBS

ELAN PLANEURS

Une partie des subventions ont été mandatées.

Nous acceptons un unique remboursement anticipé 6 700 € permettant de ramener la durée de remboursement de 20 ans à 15 ans..

Vote d'acceptation à l'unanimité des administrateurs présents et en visio

- SAINT QUENTIN

St Quentin a bénéficié d'une aide à court terme de 15 000 €.

La subvention escomptée ne sera que de 7 500 €.

Dès réception, le club versera à l'ANEPVV les 7 500 € et propose de convertir les 7 500 € restant en une aide à court terme sur 5 ans.

Vote d'acceptation à l'unanimité des administrateurs présents et en visio

- VILLEFRANCHE Sur SAÔNE

Achat ALGECO et installation en lieu et place d'un vieux club house. Budget 68 000 €. Demande d'aide à hauteur de 20 000 €. Accident 37 000 € Prévoyance 8 000 €.

Vote d'acceptation à l'unanimité des administrateurs présents et en visio

8. ARAPA / FGS

Un liquidateur a été désigné.

Un courrier lui a été adressé exprimant notre créance.

9. PIÈCES DÉTACHÉES CENTRAIR DE L'ARMÉE DE L'AIR

La FFVP est en attente d'être reçue.

Une aide au financement peut être initiée mais pas la gestion.

Un contact doit être mis en place entre Président ANEPVV et P. LEGU

10. HANGAR NICOLAS

Pas de décision possible actuellement.

AOT: renouvellement pour un an.

Rencontre avec Aérotechnique lors de l'AGO pour évoquer un stockage à Aspres sur Buech.

11. CHARTE GRAPHIQUE ANEPVV

Pour l'AGO les documents PPT et Livret revêtirons les solutions de la charte graphique. Les administrateurs et l'ANEPVV utiliserons le bandeau avec logo pour leurs courriers électroniques.

Les Statuts, Règlement Intérieurs et publications sur le site ANEPVV seront modifiés aux normes de la charte après l'AGO.

12. MISE A JOUR DU LOGICIEL

La version actuelle a bien été configurée pour assurer la continuité du service.

13. ARCHIVES

Le travail concernant la mise en place de l'archivage est abouti.

Nos collaboratrices ont participé aux formations nécessaires.

Le travail d'archivage pourra commencer fin mars

14. QUESTIONS & POINTS DIVERS

PROJET ANTENNES

Antennes 5G sur le toit.

Répétiteurs dans les étages

Accord de l'ensemble des copropriétaires.

TICKETS RESTAURANT

La dotation tickets restaurant a été actualisée.

AGO ANEPVV

Lyon vendredi 14 mars 2025 – 18 h 00

Interventions:

Gilles Hug - Ouverture - Rapport Moral - Accidents

Daniel Perciaux - Rapport d'Activité - Votes

Gérard Coutelier – Moteurs.

Georges Chevalet - Rapport Financier,

Ghislaine Facon - Charte

Dominique Poincheval et Jean-Pierre Mac Veight – Rapport vérificateurs aux comptes

Administrateurs sortants:

ALBERTINI Pierre

CHEVALET Georges

CHAUSSE Alexandre

Vérificateurs aux comptes sortants :

MAC VEIGH Jean-Pierre

POINCHEVAL Dominique

Administrateurs candidats au 10/02/2025:

ALBERTINI Pierre

CHAUSSE Alexandre

CHEVALET Georges

Vérificateurs aux comptes candidats :

MAC VEIGH Jean-Pierre

TOUR DE TABLE

CHEVALET G. - Difficulté aérodrome Maubeuge.

PORRET P. - Difficulté aérodrome St Quentin.

HORRENBERGER JM. - Questionnement concernant le Bilan et Compte Club Accident.

BON C. - Réservation repas AGO FFVP.

Horaires contractuels des collaboratrices :

Modalités de travail des collaboratrices :

- Lundi - Bureau : Angélique (semaines paires) et Floriane

- Mardi - Bureau : Angélique (semaines paires) et Floriane

- Mercredi - Bureau : Floriane, Angélique en télétravail le matin

- Jeudi - Bureau : Angélique et Floriane

- Vendredi - Bureau : Angélique, Floriane en télétravail le matin

Les lundis et mardis des semaines impaires Angélique est en télétravail

15. DATE À RETENIR

Assemblée Générale Ordinaire vendredi 14 mars 2025 18 h 00 Lyon

Conseil d'Administration vendredi 14 mars 2025 22 h 00 Lyon

Conseil d'Administration vendredi 25 avril 2025 09 h 30 Sèvres

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 13 h 30

Rédacteur Daniel PERCIAUX